



Procès-Verbal N°26

de la réunion du 22 septembre 2025

Présents :

Avilley : Clolery Erick

Bonnal : Wicky Danièle

Mondon : Cornet Charles-Henri

Montagney Servigney : Louis Lionel

Montussaint : Devillard Marie-Andrée

Rougemont : Chagué Benoît, Courgey Claude, Salvi Thierry, Cordier Mélissa, Collery Martine.

Absents excusés (es) :

Tallans : Tognol Céline

Tressandans : Lamidieu Christine

Absents (es) :

Rougemont : Borne Alexandra, Culot François-Xavier, Ducroux Séverine, Pilliot Céline.

Fontenelle Montby : Savourey Joseph

Gouhelans : Dufay Caroline

Secrétaire de séance : Courgey Claude

La séance est ouverte à 20h35mn

Approbation du Procès-Verbal n°26 septembre 2025

Les membres du syndicat approuvent, à l'unanimité, le PV n°25 du 28 avril 2025.

Emprunt bancaire d'un montant de 400 000 euros

Le Président rappelle que ce prêt doit être la contribution financière du SIPER pour les travaux des écoles. Plusieurs banques ont donc été consultées. Le président présente le tableau récapitulatif des propositions.

Banque	Année	Taux	Dossier	Echéance	Intérêts
Banque des territoires	30	Variable 2,10%	240€	18 106,48 €	143 194,40€
Crédit Agricole	20	Fixe 3,89%	600€	28 871,12€	Non communiqué
Crédit Agricole	25	Fixe 3,99%	600€	25 358,60€	Non communiqué
Banque Populaire	20	Fixe 3,69%		28 367,68€	157 908,00€
Banque Populaire	25	3,88%		24 908,72€	192 910,00€

Syndicat *Intercommunal* *P*our les *E*coles de *R*ougemont

*** S I P E R ***

Délibération : 250922.1

Après avoir examiné les différentes propositions les membres du SIPER se prononcent, à l'unanimité, pour la Banque des Territoires.

Prêts relais pour les travaux des écoles

Le président rappelle que les travaux des écoles avancent et que, malgré les premiers versements de subventions de nos partenaires, il est nécessaire de contracter un deuxième prêt relais d'un montant de **400 000 €**.

Il présente un tableau récapitulatif des propositions qui nous ont été envoyées suite à la consultation de plusieurs banques.

Banque	Taux	Année	Dossier	Echéances trimestrielles
Crédit Agricole	2,517%	2	600€	2517€
Banque Populaire	2,840%	2	480€	2840€

Délibération : 250922.2

Les membres du SIPER se prononcent, à l'unanimité, pour le Crédit Agricole.

Pistes d'Éducation Routière à l'école

Les pistes d'éducation routière sont des installations conçues pour enseigner aux enfants et aux adolescents les règles de la circulation et de la sécurité routière. Elles permettent aux élèves de s'initier à la conduite des deux-roues, dans un environnement contrôlé et sécurisé.

Le président rappelle que ces pistes d'éducation sont dirigées par les services de la gendarmerie. En contrepartie, une participation de 150 € nous est demandée.

Délibération : 250922.3

Les membres du SIPER, à l'unanimité, acceptent de donner une participation de 150€ pour les pistes d'éducation routière.

Divers : Le Président présente l'avancement des travaux des écoles à l'aide de quelques photos, il précise que la classe de grande section de la maternelle devrait être terminée pour les vacances d'automne et que le déménagement de la petite et de la moyenne section est prévu pour les vacances de fin d'année.

La séance est levée à 21h00

**Le Président
Salvi Thierry**

